N°17

L'ŒIL DU CERCLE

Jeudi 22 avril 2021

De quelle gravité parle-t-on ? Celle des chiffres en hausse, puis en baisse … la gravité du temps qui passe.
Non ! En attendant la fin des restrictions, L'Œil s'évade … avec Thomas Pesquet en apesanteur. Ce vendredi **23 avril,** il s'envolera, à bord de la capsule Crew-2 Dragon de Space X pour sa deuxième mission dans la station spatial ISS, accompagné, outre de l'équipage de 4 « blob ».
Cette absence de gravité rend possible une gamme variée d'expériences et permet notamment une meilleure compréhension de la physiologie humaine.
Une envie de légèreté et d'évasion ?
Venez, nous embarquons avec Thomas Pesquet 400 km au-dessus de nos têtes.

COVID-19

Levée des restrictions
Les restrictions de déplacement mises en place, et notamment la limite de 10km, pour faire face à la pandémie, devraient être levées début mai. Pour découvrir l'avant projet de loi de sortie de l'Etat d'urgence, par ici.

Le comité d'urgence de l'OMS non favorable à un passeport vaccinal obligatoire pour les voyageurs internationaux
Le comité d'urgence de l'OMS s'est réuni le **15 avril 2021.** Il recommande de *«ne pas exiger de preuve de vaccination comme condition d'entrée sur un territoire »*. Le comité se fonde sur les preuves limitées, quoique croissantes, de la performance des vaccins et l'inégalité persistante en matière de distribution mondiale des vaccins.
Côté UE, la Commission européenne s'est dite favorable à l'idée d'un certificat de vaccination qui soit *« mutuellement reconnu »*.
Côté USA, malgré le refus anticipé de certains états, des sociétés privées mettent au point un passeport de vaccination, anticipant le potentiel besoin pour les personnes de devoir prouver aux autorités et aux entreprises qu'elles sont vaccinées.

L'application TousAntiCovid permettra de stocker la preuve d'un résultat négatif de test antigénique ou PCR
TousAntiCovid-Carnet vise à stocker sous forme numérique, directement dans l'application, et de manière sécurisée la preuve de test négatif ou positif certifiée et demain, une attestation certifiée de vaccination, précise un communiqué de presse du gouvernement. Cette nouvelle fonctionnalité devrait permettre de faciliter les déplacements entre la métropole et les territoires ultramarins et la Corse puis avec les autres pays de l'Union européenne. Une expérimentation va débuter lors des vols à destination de la Corse et des Outre-mer. L'application devrait également pouvoir stocker les preuves de vaccination, sous réserve de la stratégie choisie par la France sur ce point.

Un calendrier régulé temporaire de sortie des films au cinéma, lors de la réouverture des salles, jusqu'au retour à une situation sanitaire normale pourrait constituer une entente anticoncurrentielle
Après saisine par le Médiateur du cinéma, l'Autorité de la concurrence rend un avis sur un projet de concertation des distributeurs, et estime qu'un accord de ce type est susceptible de constituer une entente prohibée par le droit de la concurrence, sauf exemption individuelle. Elle fournit aux acteurs une grille d'analyse générale assortie d'éléments d'appréciation, afin de les éclairer sur la façon dont le futur accord pourrait satisfaire aux exigences nécessaires à l'obtention d'une exemption individuelle.

LA FABRIQUE DU DROIT

La période laissée aux entreprises pour documenter l'analyse d'impact de leurs traitements de données prendra fin le 24 mai 2021
Le traitement des données personnelles, notamment celles des salariés pour les besoins de gestion des ressources humaines, doit répondre aux obligations du RGPD. Ce règlement n'a toutefois pas supprimé toutes les exigences d'analyse d'impact préalable de l'effet d'un traitement. Lorsque ce dernier est particulièrement sensible, les entreprises doivent mettre en œuvre au préalable une analyse d'impact relative à la protection des données, et ce avant le **24 mai 2021.**

La Commission européenne dévoile son projet de réglementation de l'intelligence artificielle
Le projet européen de réglementation de l'IA interdirait les systèmes de « surveillance généralisée » de la population, ceux « utilisés pour manipuler le comportement, les opinions ou les décisions » des citoyens, et les systèmes de « notation sociale » des individus. Exceptés s'ils sont déployés par des institutions publiques pour des raisons de sécurité. Pour en savoir plus, par ici.

Une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque pour les salariés partant à la retraite
À compter du **21 avril 2021**, les employeurs doivent avant le départ à la retraite d'un salarié, lui proposer de participer, sur son temps de travail, à des stages de sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

LA VIE DES AFFAIRES ET LE DROIT

Veolia – Suez : Ardian rejette l'accord de principe conclu entre les deux fleurons français
L'accord de principe trouvé le **11 avril** (voir l'Œil n°16) s'est notamment conclu sur une base d'acceptation de cession par Veolia d'une partie des activités de Suez. Cette cession est envisagée vers un consortium regroupant les fonds d'investissement Ardian et GIP. Citant des points liés à la gouvernance, le deal *«tel que proposé n'est pas acceptable de notre côté »,* a indiqué une porte-parole du consortium franco-américain. Les deux fonds d'investissement refusent l'accord conclu entre les deux géants de l'eau et des déchets. Pour en savoir plus, par ici.

La recapitalisation réussie d'Air France – KLM pourrait ne pas suffire à restaurer la situation financière du groupe
L'Oeil n°15 annonçait que la Commission européenne avait approuvé le projet de l'Etat français d'accorder jusqu'à quatre milliards d'euros d'aide à Air France, notamment via une recapitalisation de la compagnie aérienne. La première phase de recapitalisation s'est close ce **19 avril 2021**. Les actionnaires d'Air France-KLM ont apporté 75 % de la somme (l'Etat français ayant souscrit à lui seul 590 millions d'euros), les 25 % restant ont été souscrits par des investisseurs privés et des institutionnels. Le CEO du groupe franco-néerlandais a expliqué qu'une nouvelle recapitalisation n'était pas à écarter. Air France-KLM pourrait solliciter une nouvelle levée de capitaux afin de réduire sa dette et de renforcer son bilan alors que la demande pour le transport aérien, affectée par la pandémie de coronavirus, devrait se redresser dans le courant de l'année

LES JUGES FONT BOUGER LES LIGNES

Ne pas facturer la TVA selon les règles françaises constitue un acte de concurrence déloyale
Dans un arrêt du 16 avril 2021, la Cour d'appel de Paris a condamné pour concurrence déloyale un opérateur américain ne facturant pas la TVA en violation des règles fiscales françaises. Cette décision va donner des armes aux opérateurs français pour lutter contre la concurrence déloyale étrangère. Pour en savoir plus, par ici.

Prestations de services à domicile et employeurs : la Cour de cassation estime que le droit à la protection de la santé et de la sécurité leur sont aussi applicables
Dans un arrêt rendu le **8 avril 2021** la Cour de cassation définit la négligence impardonnable d'un employeur individuel. La reconnaissance de cette négligence a ainsi pu permettre à une travailleuse domestique devenue paraplégique après la chute d'une balustrade en bois d'un balcon brisé d'obtenir une indemnité supplémentaire à celle de l'assurance maladie.

La Cour de cassation juge discriminatoire le licenciement pour port du foulard d'une vendeuse en prêt à porter
Après le port du voile en crèche, et dans une entreprise d'ingénierie, la Cour de Cassation était saisie le **14 avril 2021** de la question du port de voile pour une vendeuse de prêt-à-porter. Elle confirme l'impossibilité pour une entreprise de prêt-à-porter d'interdire le port du voile sous le seul motif de nuisance à l'image de l'entreprise vis à vis de la clientèle.

Gendnotes, l'application de la gendarmerie, retoquée par le Conseil d'Etat
Plusieurs associations avaient saisi le Conseil d'Etat concernant le décret d'application encadrant l'utilisation de l'application GendNotes par les forces de l'ordre. Le Conseil d'Etat, connaissance prise de la délibération CNIL de 2019, annule la possibilité de transférer les données de l'application GendNotes vers d'autres fichiers.

LES ACTEURS DU DROIT EN MOUVEMENT

Le Comité européen de la protection des données ouvre une enquête sur la fuite de Facebook
L'autorité de protection des données personnelles en Irlande (dont les prérogatives ont été bousculées par l'entrée vigueur du RGPD, et où les sièges européens de la plupart des géants technologiques sont situés) a ouvert une enquête pour savoir si le géant de la technologie avait violé les règles de protection des données face à la fuite de données signalée (voir l'Œil n°15). Facebook avait permis à des acteurs non identifiés d'extraire les données personnelles de plus de 500 millions de comptes jusqu'en **septembre 2019,** accessibles depuis en téléchargement gratuit sur un forum de hackers. Problème : A la détection de la fuite, Facebook n'a pas informé L'Autorité Irlandaise, meneuse de file. Facebook n'a pas non plus informé individuellement les 533 millions d'utilisateurs que leurs informations avaient été prises à leur insu ou sans leur consentement.

Une nouvelle fonctionnalité de la base de données de l'OMC pour suivre les mesures adoptées par les membres dans le cadre des services
La base de données permet de consulter efficacement les nouvelles mesures adoptées par les membres ayant un impact sur le commerce du service. Un état des lieux des règlementations applicables est établi de manière bi annuelle à l'aide de rapports publiés en **juillet** et en **décembre.** Les rapports couvrent les mesures commerciales mises en œuvre dans les domaines des marchandises, des services et de la propriété intellectuelle.

Projet européen des dix ans à venir : lancement d'une plateforme numérique multilingue de consultation populaire
Dans le cadre de la « Conférence sur l'avenir de l'Europe », tous les citoyens de l'UE sont encouragés à contribuer. La plateforme, qui est disponible en 24 langues, permettra un partage et un échange d'idées et de points de vue entre les citoyens de toute l'Union

lors d'évènements organisés en ligne. De la migration à l'environnement, en passant par le numérique, l'économie ou encore les "*valeurs*" européennes, neuf défis jugés cruciaux pour le vieux continent sont mis en avant.

Le Conseil d'État renvoie, pour la première fois, une demande d'avis consultatif à la Cour européenne des droits de l'homme

Le Palais Royal a adressé pour la première fois une demande d'avis à la Cour européenne des droits de l'homme, en application du protocole n° 16 à la convention EDH. C'est, semble-t-il, la première fois que cette procédure est utilisée. Par cette demande, il interroge la CEDH sur les critères pertinents pour apprécier une disposition législative relative à la chasse, qui limite la possibilité pour les associations de propriétaires de retirer leurs terrains du territoire d'une association communale de chasse agréée.

LE MONDE CHANGE ... GREEN DEAL & DIGITAL

L'Assemblée nationale a achevé l'examen du projet de loi Climat et résilience

Après trois semaines, et plus de 1 000 amendements adoptés, l'examen en première lecture du projet de loi Climat et résilience s'est achevé le **17 avril** à l'Assemblée nationale. Du délit d'écocide aux menus végétariens, en passant par la suppression de lignes aériennes, vous pourrez consulter ici et ici un bilan des mesures.

Union européenne : la pêche électrique, définitivement interdite au 1er juillet 2021

La CJUE a rejeté le recours introduit par les Pays Bas contre l'interdiction de la pêche au chalut associé au courant électrique impulsionnel (« pêche électrique »). Ce type de pêche était fortement contesté par certaines associations de protection des écosystèmes marins, accusé de détruire la faune et la flore marine. Supprimée dès **1998** au nom de la conservation des ressources de pêche, cette méthode de pêche controversée avait bénéficié d'une dérogation en **2007** à titre expérimental en mer du Nord. L'UE a finalement décidé de son abandon définitif en **2019**. Après deux années transitoires, elle sera donc définitivement bannie en juillet.

Des arrêtés anti-pesticides annulés dans trois communes de Gironde

Des arrêtés anti-pesticides pris par les maires de trois communes de Gironde, Bègles, Le Haillan et Parempuyre, ont été annulés par le tribunal administratif de Bordeaux. Ces annulations ont été décidées au motif que les maires ne sont pas compétents "*pour édicter une réglementation portant sur les conditions générales d'utilisation des produits phytopharmaceutiques qu'il appartient aux seules autorités de l'Etat de prendre*". En cause : des arrêtés interdisant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à moins de 100 m de toute habitation ou espace public.

OUT OF THE LAW BOX

Des audioguides pour diversifier vos sorties

Musée sur canapé, balades en forêt, parcours urbains, running touristique… par ici plusieurs propositions pour vous divertir.